

REVUE de PRESSE

Les articles sont résumés le plus objectivement possible; les opinions qu'ils contiennent n'engagent en rien la responsabilité de TransVIE.

Avortement

En Californie, le parlement et le sénat ont réussi à réunir les conditions nécessaires (vote de plus des deux tiers) pour passer outre au veto que le Gouverneur de l'Etat avait posé à l'encontre d'une loi pro-vie votée l'an passé, et qui est la plus avancée de tous les Etats-Unis. La loi ainsi établie protège l'enfant à naître dans tous les cas, sauf pour sauver la vie de la mère, en cas d'inceste et en cas de viol (avant 13 semaines de grossesse). Le viol doit avoir été rapporté à un médecin dans les 5 jours, et à la police dans la semaine. Les femmes contrevenantes ne sont pas poursuivies, mais les avorteurs peuvent s'attendre à des peines allant jusqu'à 10 ans de travaux forcés et \$100 000 d'amende.

(Herald Trib. Int. 20/06/91, 21/06/91)

Dans l'Etat du Nebraska, le gouverneur a signé une loi qui permet aux parents d'être informés avant qu'un avortement soit réalisé sur leur fille mineure. La loi comporte plusieurs exceptions: si la fille ne veut pas le dire à ses parents, si sa santé est en danger immédiat à cause de sa grossesse, si elle déclare aux autorités appropriées qu'elle est victime d'agression ou de négligence physique ou sexuelle. Dans ces cas, elle peut obtenir d'un tribunal l'autorisation d'avorter.

(CBS Evening News 29/05/91, in IRLF WR 14/06/91)

Une Conférence régionale sur le thème "Pratiques traditionnelles affectant la santé de la femme et de l'enfant: Jusqu'où aller?" s'est tenue à Addis Abbéba, en Ethiopie, les 19-24/11/90. 120 représentants de 25 pays participaient, avec 100 spécialistes et observateurs des divers continents. Parmi les orateurs se tenait Dr Wallace du Population Crisis Committee (résolument pro-avortement) Les résolutions issues de la conférence comprenaient une recommandation aux gouvernements pour qu'ils "changent les lois restrictives sur l'avortement et assurent la disponibilité de moyens matériels et humains pour l'avortement légal". La conférence était financée par différents sponsors. Parmi eux, 5 organisations religieuses: Catholic Relief services (US), Church of Sweden Aid, Misereor (Conférence des évêques catholiques d'Allemagne), Presbyterian World Service and development, et l'United Church of Canada. Egalement trois organismes internationaux: l'UNICEF (offices de New York et de Nairobi), l'UNFPA, et la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique.

En Angleterre, une femme enceinte s'est vue attribuer £1 200 en compensation par un tribunal pour s'être entendu dire par son employeur qu'elle n'avait qu'à se faire avorter si elle voulait garder son travail.

(Life Communication 14/05/91, in IRLF WR 14/06/91)

Le Congrès des Etats-Unis a voté deux lois qui rétablissent le financement par l'Etat des organisations non-gouvernementales agissant en matière de contrôle des naissances, et qui oeuvrent pour la légalisation de l'avortement dans les pays en voie de développement ou son utilisation comme outil de planification familiale. Deux mesures d'interdiction avaient en effet mis fin, dans les années 80, au financement par l'Etat américain de l'IPPF (International Planned Parenthood Federation) et de l'UNFPA (ou FNUAP, United Nation Population Fund) (entre autres). Il est encore possible que le Président Bush choisisse de mettre son veto sur ces deux lois inscrites dans le contexte plus large du budget.

(Herald Trib. int. 18/06/91)

Les propos du Pape lors de sa visite en Pologne ont continué plusieurs semaines durant de faire des remous dans la presse française. L'équipe de rédaction de la publication "Télévision" a jugé utile d'écrire au Nonce Apostolique à Paris pour préciser que "derrière l'écran artificiel -pour l'instant infranchissable - des "médias", la très grande majorité de la communauté scientifique actuelle partage exactement les appréciations du Pape, au sujet de l'avortement".

(Lettre datée du 06/06/91) (Aspects de la France, 13/06/91; Présent, 10/06/91, 08/06/91, 17/06/91, 19/06/91; Le Canard Enchaîné, 12/06/91; Jeune Afrique, 19/06/91; Famille Chrétienne, 13/06/91, 17/06/91, 20/06/91; Le Quot. de Paris, 15/06/91; Le Monde, 20/06/91).

Au Royaume-Uni, un groupe de députés travaillistes pro-vie a été informé par le parti qu'il sera supprimé du registre des groupes d'études parlementaires approuvés par ce parti. Il avait été reconnu dès 1983, mais est la cible d'attaques de la part de députés pro-avortement du parti depuis 1989.

(Catholic Herald 31/05/91, in IRLF WR 07/06/91)

RU 486

Le directeur de Roussel-Uclaf, E. Sakiz, a reçu récemment la Légion d'Honneur. Cette récompense à déjà été attribuée à plusieurs promoteurs de l'avortement. Durant la cérémonie, la mise au point du RU 486 a été comptée au nombre des mérites de M. Sakiz.

(Communiqué Comité pour sauver l'enfant à naître, in IRLF WR 07/06/91)

Le terme "pro-choice" est une description erronée des partisans de l'avortement, car ils sont actuellement opposés au "choix" sur quasiment toutes les questions relatives à l'avortement, a fait remarquer M. Bergeron, présidente du groupe canadien éducatif pro-life Alliance for Life. Elle écrit: "Les partisans de l'avortement veulent qu'on les appelle "pro-choice", et nous tombons souvent dans leur piège en utilisant ce terme. Le choix suggère une décision basée sur la connaissance, des alternatives et l'absence de coercition. Ces gens, qui proclament s'inquiéter du libre choix, combattent les efforts législatifs pour mettre en place le consentement parental et informé. Ils refusent de reconnaître la présence paternelle ou le choix d'une infirmière qui ne veut pas participer à des avortements. Ils veulent obliger les hôpitaux

à procéder à des avortements. Ils demandent que nos impôts paient les avortements. Si une fille vient à eux sans hébergement et sans argent, leurs organismes ne lui proposent pas l'alternative d'un foyer d'accueil. Le seul choix qui les intéresse, c'est le choix de tuer un enfant."

(Pro-Life News 03/91, in IRLF WR 07/06/91)

Détails de la loi sur l'avortement à Hong-Kong: L'avortement a été libéralisé en 1972; la loi a été amendée en 1981. Il est autorisé jusqu'à 24 semaines de grossesse en cas de risques pour la vie, la santé physique ou la santé mentale de la mère, ou si la mère a moins de 16 ans, ou si l'enfant est handicapé, ou s'il résulte d'un viol. Il est autorisé après 24 semaines en cas de risque élevé de mort pour la mère. Il peut être réalisé dans tous les hôpitaux gouvernementaux, certaines cliniques privées et subventionnées, et dans une clinique de l'IPPF (Fédération Internationale de Plannification Familiale) locale. En 1989, les statistiques dénombraient 19 452 avortements. Ce nombre augmente d'environ 1 000 chaque année.

(Pro-Life News Quarterly 12/90, in IRLF WR 07/06/91)

Infanticide sélectif

Les résultats du recensement de 1990 de la population chinoise signalent 113,3 garçons de moins de 1 an pour 100 filles du même âge. Il est grandement probable que ce soit le programme extrêmement coercitif du gouvernement en matière de contrôle des populations qui pousse les couples à éliminer un certain nombre de filles à la naissance, pour se laisser une chance d'avoir un garçon lors d'une autre grossesse. En effet, le ratio garçons/filles est quasiment normal pour les enfants de rang 1 (aînés): 106/100. Mais il augmente graduellement, et parmi les enfant de rang 5, il est de 125/100. Toutefois, une partie des filles "manquantes" seraient cachées jusqu'à un âge ultérieur, et non pas tuées.

(Herald Trib. Int. 18/06/91)

Euthanasie

Le projet de résolution du Pr L. Schwartzberg sur l'euthanasie a provoqué de vives réactions de la part de personnalités du monde médical. Le Conseil national de l'ordre des médecins en particulier s'est élevé contre le projet. L'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD), présidée par M. Henri Cavaillet, s'est par contre félicitée de cette proposition.

(AFP Sciences, 06/06/91; Le Monde 05/06/91; Le Figaro 06/06/91, 10/06/91; Le Quot. de Paris 06/06/91). Famille Chrétienne a publié dans la même période un interview de 7 pages de François Paul-Cavallier, de l'association JALMALV (Jusqu'À La Mort Accompaner La Vie).

L'étude du projet de résolution par le parlement européen a été repoussée à juillet pour manque de temps.

(European Parliament Info. 13/06/91, in IRLF WR 14/06/91.)

Bioéthique

Jean-François Mattéi a déposé un projet de "loi d'orientation relative aux sciences de la vie et au respect de l'homme" qui repose, selon lui, sur deux principes: On a affaire à un être humain dès la conception, et l'enfant a droit à un père et une mère.

(Le Quot. de Paris 11/06/91)

Mr Mattéi s'est par ailleurs prononcé dans un interview pour un contrôle plus strict de la notion de détresse justifiant un avortement, et contre le récent texte du Pr Schwartzberg relatif à l'euthanasie.

Mme Lenoir a rendu public le 11/06/91 son rapport consacré à

l'éthique bio-médicale, le énième du genre, qui n'apporte aucune information nouvelle et ne statue sur aucun des points importants, tels que la nature des embryons humains. Le rapport minimise l'urgence d'une législation.

(Le Quot. de Paris, 11/06/91, 12/06/91; L'express, 13/06/91; Le Monde, 12/06/91, 13/06/91; Libération, 12/06/91; AFP sciences 14/06/91)

Un couple américain a déclaré avoir conçu un enfant pour qu'il soit donneur de moëlle osseuse compatible pour sa soeur de 19 ans atteinte de leucémie. Bien que ce soit le premier cas rendu public, il semblerait que la pratique soit relativement courante.

(Le Quot. de Paris, 06/06/91; Herald trib. Int. 06/06/91; AFP Sciences, 06/06/91)

Découvertes

Les résultats d'une étude publiée dans le *Lancet* et le *British Medical Journal* montre une nette chute de la fécondité après 31 ans (en moyenne), dûe non pas au vieillissement de l'utérus mais à l'insuffisance des ovocytes.

(Le Quot. de Paris, 11/06/91)

Contraception

Des chercheurs américains entament sur le singe des tests préliminaires à la mise au point d'un vaccin contraceptif qui agit contre le sperme, empêchant ainsi la fécondation.

(Le Figaro, 08/06/91)

Contrôle des naissances

Le Commandant Cousteau, dans un entretien avec Paris-Match puis au cours de l'émission "La Marche du siècle" du 22/05/91, s'est livré à des propos malthusiens non déguisés.

(Le Quot. de Paris, 01/06/91; Aspects de la France, 06/06/91)

Désinformation

Le 18/06/89 la chaîne américaine CNN a programmé une émission d'une heure au sujet de l'avortement. Dans un passage concernant le Brésil, un reporter affirmait: "L'avortement au Brésil est l'une des causes majeures de mort pour les femmes. On estime que 6 000 000 d'avortements illégaux sont réalisés chaque année, et que 400 000 morts s'ensuivent. Moitié des avortements effectués chaque année, soit 3 000 000, le sont sur des filles de 10 à 19 ans. 21 % d'entre elles en mourront."

Etant donné que les statistiques de l'OMS signalent un nombre de brésiliennes en âge de se reproduire (de 15 à 44 ans) mourant chaque année, toutes causes confondues, de 40 000, l'affirmation d'un nombre de décès par avortement de 400 000 est tout simplement impossible. Qui plus est, ce reporter n'a jamais appris les maths, sans quoi il se serait aperçu qu'un soi-disant pourcentage de 21 morts pour 100 avortements parmi les soi-disant 3 000 000 avortements réalisés sur des adolescentes produirait un nombre total de 630 000 morts rien que parmi cette tranche d'âge, plus élevé même que les soi-disant 400 000 morts supposées survenir suite aux avortements des brésiliennes de tous âge. Ce qui n'a pas empêché CNN de diffuser son émission dans le monde entier.

Actions pour la vie

A l'occasion de la conférence annuelle de la Société Néozélandaise pour la Protection de l'Enfant à Naître, 17-19/05/91, le directeur national a fait savoir que la campagne de son association contre un organisme de soins qui autorise la pratique des avortements dans au moins un de ses hôpitaux commençait à porter ses fruits: un avorteur a été récemment exclu de cet hôpital.

(SPUC communication, in IRLF WR 14/06/91)

Les deux branches du mouvement italien pour la vie, Movimento per la vita (tourné vers des actions éducatives) et Centri di Aiuto alla Vita (tourné vers l'aide aux futures mères), se sont unies en une fédération unique le 01/06/91. Le nouvel arrangement vient couronner un passé de collaboration étroite.

(Trentadue, 07/06/91)

Une publicité pour des centres de conseil pro-vie philippins a reçu le plus recherché des prix nationaux pour la qualité de la publicité.

(Life is for everyone 03-04/91, in IRLF WR 14/06/91)

Une analyse statistique des activités de 90 des 190 centres d'accueil pro-vie d'Italie durant 1990 donne les résultats suivants: 1894 futures mères ont été secourues, et 1126 bébés sont nés. 41% des mères étaient mariées, 16% étrangères, et 6% mineures. 26% se sont présentées sur le conseil d'amis ou de parents, 21% de leur plein gré, 14% envoyées par leur paroisse ou un organisme social. Les problèmes posés par leurs grossesses étaient des problèmes financiers (23%), de logements (15%), de rejet par leurs familles ou partenaires (15%), de chômage (9%), de santé physique ou mentale (9%). 64% sont venues aux centres d'accueil avec l'intention de poursuivre leur grossesse, 17% étaient incertaines, et 19% voulaient avorter. A la sortie, 73% ont donné naissance, 3% ont eu une fausse-couche, 10% ont avorté, 14% ont été perdues de vue.

(Trentadue 24/05/91, in IRLF WR 07/06/91)

Opérations sauvetages

Un britannique et quatre américains ont été arrêtés et emprisonnés lors d'une opération sauvetage à Rome le 10/04/91. Deux ont refusé de révéler leur identité, par solidarité avec les victimes anonymes de l'avortement, les deux autres ont refusé de se défendre face à une justice qu'ils estiment illégale.

(Présent, 06/06/91)

Contrôle des populations

Une enquête sur l'expérimentation de l'implant abortif Norplant au Bangladesh a montré que les femmes sur lesquelles le produit a été implanté n'ont pas reçu une information adéquate à propos de l'implant pour leur permettre de prendre une décision consentante en toute connaissance de cause, et qu'il y a eu un manque de soins durant le test.

(Bioethics Research Notes 03/91, in IRLF WR 07/06/91)

Autres documents reçus

Avortement

[Sur les propos du Pape en Pologne]: Le monde 11/06/91; Le

Figaro 13/06/91; minute 12/06/91; Herald Trib. Int. 07/06/91.

PMA

Non à la fivette: pourquoi ? Famille Chrétienne 06/06/91. 3 p.

Revue

Bulletin de l'assemblée nationale n°81, 11/06/91; n°82, 18/06/91.

COMMUNIQUES

Diffusés par les associations concernées

La Fédération Internationale pour le Droit à la Vie change de locaux.

Nouvelle adresse:

International Right to Life Federation

44 Via Nicolo V

Rome 00165

Italie

Tel: (39 6) 638 0955. Fax: (39 6) 637 4086.

AGENDA ASSOCIATIONS

Informations diffusées par les associations concernées

Nancy, 17/09/91

Réunion de rentrée Comité d'Accueil à l'Enfant et d'Aide aux Futures Mères. Ouverte à tous. 14h à 16h MJC Lillebonne, 14 place du Cheval Blanc, Nancy-St Epvre. Pour ceux qui n'auront pu se libérer, deuxième réunion le 20/09/91 à 20h30, Salle Hausermannn, rue Emile Bertin, Laxou (près Nouvelec) Contact: CAE-AFM, BP 3402 54015 Nancy. 83 56 22 22.

Besançon, 24/09/91

Vidéo-conférence "Endormissement et apaisement des bébés dans différentes cultures" par le Pr Hélène Stork. (Document vidéo comparatif (1989) produit avec le concours de l'INSERM). Petit Kursaal, 20h30. Entrée 30FF.

Paris, 19/10/91

Fête pour la Vie

A l'appel de la Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (AFC) et de l'Association pour l'Objection de Conscience à toute Participation à l'Avortement (AOCPA) avec le plus grand nombre possible de mouvements et d'associations qui oeuvrent pour le respect de la vie, rassemblement de masse, d'envergure nationale, à Paris, sous le thème: La vie à coeur. Dossier sur demande au comité de coordination. [Egalement consultable auprès de TransVIE]

[Liste des associations et projet de charte en annexe]

Contact:

Coordination "Vie à Coeur"

BP 405-09, 75429 PARIS CEDEX 09

Tél. 44 53 03 69, Fax 48 78 14 56

Versailles-Paris, 20/10/91.

Marche pour la vie organisée par Renaissance Catholique, de Versailles (esplanade du château) à Paris (Sacré-Coeur de Montmartre), dans un esprit de prière en réparation et protestation.

Contact:

Renaissance catholique

89 rue Brossolette

92130 Issy-les-Moulineaux

Tél. (1) 46 62 97 04

BIBLIOGRAPHIE

Documents écrits, audio ou vidéo

La Méthode Billings.

Anna Cappella. 1985. Edts du Rameau.

Maîtrise de la fécondité par la méthode naturelle des Drs Billings.

René et Marie Sentis. 07/89. Edt Média Paul. 35 FF. ISBN 2-7122-0165-5

Even the darkness.

Carole Simpson. OM Publishing, UK. £3.

(L'auteur décrit son propre combat pour retrouver la foi après une enfance violente, la drogue, les activités occultes et les relations brisées qui l'ont conduite à trois grossesses se terminant par l'abandon douloureux de ses enfants. Maintenant mariée et mère de jumeaux, Carole Simpson est la fondatrice de "Care in Crisis", une organisation qui vient en aide aux jeunes femmes enceintes.)
En anglais.

[Conseillé par CARE dans "CARE magazine 06/91".] [NC]

Mummy, why have I got Downs syndrome ?

Caroline Philps. Lion Publishing, UK, £5.

(L'histoire toute simple d'une jeune fille de 9 ans atteinte de trisomie 21 (mongolisme), racontée par sa mère.)

[Conseillé par CARE dans "CARE magazine 06/91".] [NC]

Vidéo-cassette

Fatal addiction.

VHS £10.00.

(L'interview de Ted Bundy la veille de son exécution aux USA pour nombreux meurtres. Ted Bundy se confesse publiquement du rôle qu'a joué la pornographie dans ses crimes.)

En anglais. [NC]

Diffusé -et conseillé- par CARE (Christian Action Research and Education [groupe pro-life anglais]).

CARE: 53 Romney street, London SW1P 3RF, UK.

Iu pour vous

Le magasin des enfants.

Collectif, sous la direction de Jacques Testart. 10/90.

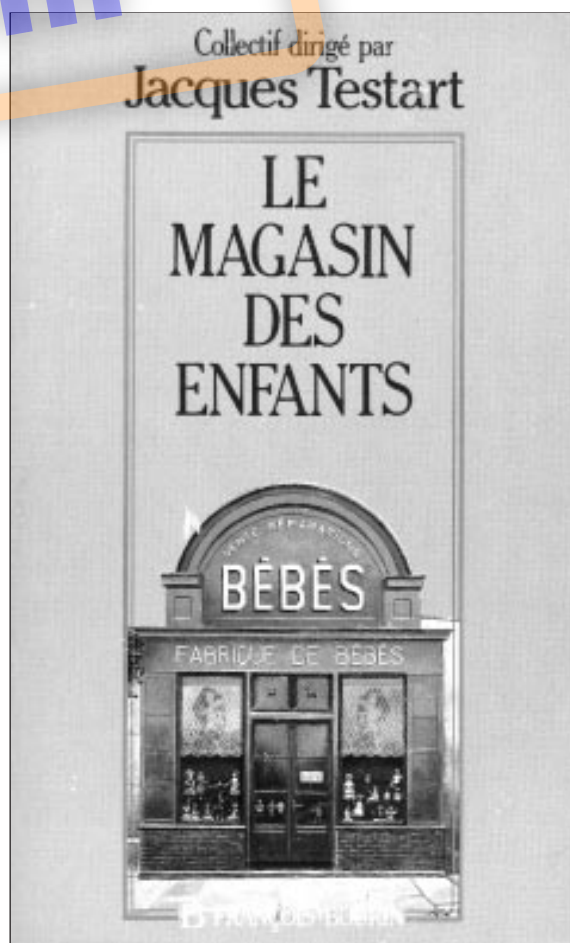
Ed. Françoise Bourin. 338 p. 149 FF. ISBN 2-87686056-2

[L'intérêt qu'il y a à lire cet ouvrage pour comprendre les dérives et les enjeux des Nouvelles Techniques de Reproduction n'est plus à démontrer. De nombreuses analyses ont été consacrées à ce livre lors de sa parution.

Le lecteur de transVIE y trouvera un intérêt de plus en étant attentif lors de sa lecture à la manière propre à chaque auteur pro-avortement (une majorité) de parvenir à dénoncer l'eugénisme rampant, les pressions économiques, la dé-maternisation des femmes, la réification des patients, la chosification de l'embryon due aux NTR sans dénoncer l'avortement. En un mot, comment chacun jongle pour préserver à la femme un droit absolu sur l'embryon et refuser ce droit au médecin ou au chercheur.

C'est là que l'ouvrage (bien involontairement !) met le doigt sur le véritable enjeu.

A lire d'autant plus.]



Annexe

Liste non-définitive des mouvements et associations contactés et qui s'associeraient à la Fête pour la Vie [d'après dossier Fête de la Vie] :

Association de défense des familles et des individus (ADFI)
AFALE
AFOCAL
Amis de la rencontre
Association des enfants déficients auditifs
Billings france
CFTC
Famille Chrétienne
Jeunes Chrétiens Services
Les femmes et les enfants d'abord
Mère de Miséricorde
Mouvement mondial des mères
Office chrétien des handicapés
Orphelins et apprentis d'Auteuils
ProVIE
Revue Communio
Respect de la vie
UNAPEI
Comité des enfants à naître
SOS Tout petit
Laissez-les-vivre
Renaissance catholique
Magnificat
Aide au logement des mères en difficulté
ANEPNM
ACE
Association de lutte contre la mucoviscidose
Aumonerie CT et service d'éducation spécialisée
CFPC
Eau Vive
Fondation Claude Pompidou
Fédération Française Protestante
Grossesse secours
Notre-Dame de Vie
Oeuvre de l'adoption
Secours Catholique
Scouts unitaires
Association des Médecins pour le Respect de la Vie

Avant-projet de Charte, pour la fête de la vie du 19/10/91
[la publication de ce texte, jointe à celle de la liste des associations susceptibles de participer à la Fête de la Vie, ne saurait autoriser une confusion entre les options idéologiques de ces associations et la totalité des termes du présent texte.] [Texte développé et définitif disponible auprès de TransVIE ou au secrétariat du comité de coordination]

Retrouver la valeur et le vrai sens de la vie humaine: une nécessité et une urgence.

Une nécessité: Nos sociétés de consommation développent une intolérance de plus en plus radicale à l'égard de toute souffrance, de tout handicap et de toute non-conformité aux normes érigées en principe.

Une urgence: Pas un jour ne passe sans écho médiatique sur le progrès vertigineux des sciences de la vie et des techniques médicales entraînant des interrogations fondamentales sur l'homme et son existence.

Les cris d'alarme, d'angoisse se multiplient face à ceux qui exercent des pouvoirs qui pourraient, dans le cadre d'une volonté de puissance, réduire l'homme à un objet.

La révolte et le désespoir ne sont pas des réponses humaines. L'Histoire nous montre qu'ils conduisent en définitive à la négation de la dignité de l'homme, et au développement de la volonté de puissance et d'exploitation de l'homme par l'homme.

Tel est le processus de l'Histoire, qui fait renaître cette utopie du «meilleur des mondes» dans lequel l'homme aurait toute puissance sur la vie humaine.

I - Nous refusons le «meilleur des mondes»

car nous croyons à la vie, à sa valeur sacrée et donc à la dignité inviolable de tout être humain, si faible et si déshérité soit-il.

Croire à ce caractère sacré de la vie humaine c'est:
- reconnaître et réaffirmer sans se lasser que l'homme est un être unique à la fois corps et esprit;

- affirmer que l'homme est capable d'aimer et que l'amour est dépassement, don de soi, source de vie;
- proclamer que dès sa conception l'homme est un être humain unique et personnel, son existence ne viendra que révéler au sein de la communauté des hommes sa singularité et son rôle irremplaçable. C'est pourquoi, sa nature humaine doit être reconnue dès l'instant de la fécondation jusqu'au terme de son existence terrestre, quelque soit durant ce parcours, sa non-conformité.

Ces principes sont universels:

Ils fondent la dignité de tout homme et sont à l'origine de toute éthique et de toute législation.

Ils dictent à l'homme et à la société des devoirs imprescriptibles:

1- Toute vie humaine est inviolable et a droit à sa dignité, de la conception à la mort naturelle.

2- La vie humaine nous est donnée, elle nous est donnée gratuitement.

3- L'amour est à la source de toute vie humaine.

4- **Ceux qui sont confrontés aux difficultés** qui résultent de ces principes, ont droit à une aide matérielle et morale spécifique.

II - Nous voulons une société qui prend la «vie à coeur»

1- Nous voulons une société qui accueille le don de la vie, c'est-à-dire:

- qui respecte le droit à la vie de tout être humain, dès la conception, jusqu'à sa mort naturelle.
- qui garantit le droit de l'enfant à être conçu, porté, élevé par le même père et la mère hors de tout anonymat.
- Qui favorise la stabilité et la fécondité de la famille fondée sur le mariage.

2- Nous voulons une société qui retrouve le goût de vivre.

Le goût de vivre jaillit tout naturellement à travers la famille. C'est donc un cri d'appel à la société, pour la famille, que nous voulons lancer.

3- Nous voulons une société qui reconnaisse et qui aide ceux et celles qui se sont mis au service de la vie.

Nous demandons pour eux, la généralisation de la clause de conscience face à tout acte qui porte atteinte à la vie humaine.

Nous demandons pour eux, que les moyens financiers nécessaires soient mis à leur disposition pour réaliser leur tâche qui doit être considérée par les pouvoirs publics, comme prioritaires:

- recherche scientifique au service de la vie;
- lutte contre les causes de stérilité;
- aide pour accueillir l'enfant lorsque ses parents envisagent l'avortement;
- assistance aux personnes handicapées et à leur famille;
- accompagnement des mourants;
- aide aux personnes qui refusent de vivre leur propre vie (suicide, drogues...)

REMARQUES

Les crochets carrés [] délimitent les commentaires insérés par TransVIE.

Tous les articles et éléments de bibliographie sont archivés et peuvent être consultés en en faisant la demande auprès de TransVIE, sauf ceux marqués des codes [NC] ou [NA].

Le code [NC] marque des documents que l'équipe de TransVIE n'a ni lus, écoutés, ou visionnés, ni archivés. Le code [NA] marque des documents consultés mais non-archivés.

Sous le terme **autres documents reçus** figurent tous les documents archivés sans être résumés.

TransVIE

7, rue du G^{al} Roland, 25000 BESANCON

Directeur de publication: François PASCAL

Imprimeur: BURS REPRO, rue Lecourbe, BESANCON